NOUVELLE-ORLÉANS, 1er Juillet 1908.

Livraison 3ème. 12e SERIE. Tome 1

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athénée Louisianais,

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.00 par An, payable d'avance.

Le Numéro, 25 Cents,

Chez l'Imprimeur, EUG. ANTOINE, 434, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

IMPRIMERIE FRANCO-AMERICAINE, 434, RUE DE CHARTRES

1908.

Nouvelle-Orléans, le 1er Juillet 1908.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.
(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques. littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1908-1909.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"FRANÇOIS COPPÉE ET SES ŒUVRES."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1909 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

BUSSIÈRE ROUEN,

P. O. Box 725 Nouvelle-Orléans.

Séance du 10 Avril, à 8 heures du Soir.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents: MM. Charles T. Soniat, 2nd Vice-Président, Bussière Rouen, Secrétaire perpétuel, Lucien Soniat et Emile S. Ecuyer.

M. Pierre de Chevilly, vice-consul de France, assiste à la réunion.

Le président annonce que le comité d'examen s'est réuni et que le concours de 1907-1908 n'a donné aucun résultat. L'Athénée n'a reçu qu'un seul manuscrit et le comité n'a pas jugé convenable de décerner une médaille; mais le président dans le rapport qu'il fera au nom du comité d'examen à la séance annuelle, parlera du Général Beauregard, selon le désir exprimé par les membres de ce comité.

M. Véran Dejoux, consul de France à la Nouvelle-

Orléans, fera une conférence et se chargera ainsi de la partie littéraire de la fête annuelle ; à M. Bussière Rouen sera confiée la partie artistique du programme,

Il est décidé que la fête annuelle aura lieu le mardi, 5 mai 1908, à 8 heures du soir, dans la salle de l'Union Française.

M. Alcée Fortier est prié de représenter notre Société à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada ; qui se tiendra prochainement à New York sous la présidence de M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

A neuf heures et demie, l'ajournement est prononcé.

Le mardi 5 mai 1908, la fête annuelle n'a pas eu lieu, l'inclémence du temps empêchant les invités de se rendre à la salle cette solennité a été renvoyée au mardi 12 mai, à 8 heures du soir ; à cette occasion une foule énorme a répondu au second appel de l'Athénée.

Nous reproduisons ici l'intéressant et louangeux compte-rendu de cette fête, dû à la plume si facile et si brillante de M. Armand Capdevielle, et publié dans "l'Abeille de la Nouvelle-Orléans," le 13 mai:

Brillante Fête Littéraire et Artistique

Donnée dans la Salle de L'Union Française

Par L'Athénée Louisianais.

La Nouvelle-Orléans, pour n'être pas la ville la plus populeuse, ni la plus opulente du monde, sous bien des rapports n'a rien à envier aux autres villes ; elle a

sa physionomie propre, ses séductions, ses attraits... et ses fiertés.

Et de ces fiertés qui, assurément, ne sont pas les moindres, citons la proverbiale galanterie de sa population, la haute culture intellectuelle de celle-ci et ses femmes dont la typique finesse s'impose à l'admiration générale.

C'est hier soir, à la fête littéraire et artistique que donnait l'Athénée Louisianais que ces traits caractéristique de notre cité se révélaient dans tout leur éclat; un Comité de réception faisait un accueil empressé aux élus de la fête ; une foule élégante se pressait dans la Salle de l'Union Française, et sur la scène se disaient des choses charmantes.

L'Athénée, depuis sa fondation, a donné tant de séances intéressantes, qu'il ne les faut plus compter. Celle d'hier soir laissera un inoubliable souvenir, cependant, parce qu'une femme qui y a figuré, qui en a accru le charme, faisait ses adieux à la société de la Nouvelle-Orléans, cette société qui pendant trois ans l'a fêtée, acclamée, Mme Véran Dejoux.

Aux applaudissements qui ont salué Madame Dejoux quand elle est venue dire une bluette avec un charme infini, se devinaient les regrets que déjà cause son départ prochain, elle qui était de toutes nos fêtes, qui y rayonnait par la distinction de sa personne, l'étincellement et l'enjouement de son esprit, la supériorité de son talent, la délicieuse simplicité et la grâce de ses manières.

La séance a été ouverte par M. le Prof. Alcée

Fortier, président de la docte société; il était entouré de ses collègues au milieu desquels se trouvaient le Consul de France, M. Véran Dejoux, le Rév. Huot, un Canadien très distingué, M. André Dreux, l'éminent et sympathique professeur de langue française au collège Newcomb; les collègues étaient: M. Bussière Rouen, secrétaire perpétuel de l'Athénée, MM. Maurice Damour, vice-consul de France, Albert Breton, E. Ecuyer, président de l'Union Française, Charles Vatinel, Ferdinand Larue et M. Lafargue.

M. Fortier, en prenant la parole, a remercié tout d'abord l'assemblée nombreuse et selecte qui avait répondu à l'invitation de la Société. Après avoir félicité les personnes qui témoignaient de l'intérêt, de l'admiration à la langue française, la plus belle qui soit, parce qu'elle possède toutes les souplesses, toutes les élégances, il a parlé très succinctement de son récent voyage à New York à l'occasion de la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française, et a cité quelques incidents dont il avait été témoin, et des mots qu'il avait recueillis et qui confirmaient en lui l'assurance que la langue française est plus généralement aimée aux Etats-Unis, dans les Etats de l'Est et du Nord, qu'on le croit.

M. Fortier a annoncé, non sans regret, que le concours de cette année n'avait pas donné le résultat que l'on on attendait. L'Athénée avait pourtant choisi un sujet facile et agréable à traiter: l'Eloge du Général Gustave T. Beauregard. Un seul manuscrit a été reçu, mais le comité d'examen ne lui a pas

trouvé toutes les conditions voulues pour lui décerner le prix.

L'orateur a alors retracé dans ses grandes lignes la brillante et glorieuse carrière de Beauregard, qui, sorti de l'école militaire de West Point avec le grade de second lieutenant dans l'armée des Etats-Unis, avait eu une montée rapide dans la carrière militaire et n'avait pas hésité, quand le moment en était venu, de s'enrôler sous le drapeau confédéré et s'était livré sur les champs de bataille aux plus belles actions d'éclat.

M. Fortier a dit que Beauregard avait écrit de sa vaillante épée les pages les plus lumineuse de l'histoire de notre guerre de Sécession ; et lorsque cessèrent les hostilités, a-t-il ajouté, le grand soldat rentra dans la vie privée et consacra le meilleur de son temps aux Lettres; il fut le second Président de l'Athénée.

Ce n'est pas à l'heure avancée où nous jetons à la hâte ces lignes sur le papier, qu'il nous est possible de parler comme il conviendrait du beau discours du président de l'Athénée, qui, avec sa courtoisie habituelle pour l'*Abeille* a dit un mot bienveillant à l'adresse de son humble gérant.

M. Fortier a présenté à l'assemblée un invité, le Rèv. Huot, Canadien français domicilié provisoirement à la Passe Christiane. Le Rèv. Huot a été professeur à l'une des plus grandes Universités du Canada ; il est jeune est fort distingué.

Tout ce que nous écririons serait inférieur à la réalité, quant au plaisir avec lequel on l'a écouté, on a

bu ses paroles. Le Rév. Huot a dit des choses charmantes; il a parlé de la langue française avec une admiration sans bornes, et de la France avec émotion, attendrissement; et cela, avec une telle aisance, une telle élégance, qu'on ne se serait jamais lassé de l'écouter. Les expressions lui venaient choisies, avec une grande clarté et abondamment; et ce qui a ajouté au charme de son étincelante causerie, c'est qu'il a trouvé un mot heureux pour tous: M. Fortier dont il a célébré les hautes qualités, M. Dejoux et la population louisianaise à laquelle il trouve la même noblesse qu'il trouve à la population française du Canada.

Après que Mme Harry Bisset, dont la superbe voix est connue, eut chanté "la Berceuse de Jocelyn," et que Mlle Louise M. Laplace eut très brillamment exécuté sur le piano "La Polka de la Reine," M. Dejoux, le consul, a lu des poésies inédites de sa composition.

M. Dejoux, dans cette même salle, s'était maintes fois fait applaudir; il y avait fait une conférence sur le *Féminisme*, prononcé des discours, y avait fait d'excellente musique instrumentale, mais jamais le poète en lui ne s'y était fait connaître.

Le consul a lu des vers qu'il a écrits à vingt ans, à cet âge où, comme on l'a dit, chaque idée nouvelle est une découverte, chaque gorgée d'air, une nourriture enivrante qui exalte les sens, fait vibrer le cœur, amène une larme à l'œil de l'adolescent fier de se sentir fort, heureux de se sentir vivre, brûlant de communiquer sa vie et de l'épancher au dehors.

Après avoir ainsi agréablement caressé l'oreille de ses auditeurs, par des poèmes fort bien rythmés, scandés, d'une facture pleine de grâce et d'une rime riche, M. Dejoux a dit:

"Et maintenant, Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous remercier de la bienveillente attention que vous avez prêtée à ces poèmes de jeunesse et vous faire, au moment de rentrer en France, des adieux non pas définitifs, mais simplement provisoires, car j'ai la ferme intention de revenir parmi vous.

Il y a eu, le 5 de ce mois, exactement trois ans, jour pour jour, que j'ai débarqué à la Nouvelle-Orléans et, dès le lendemain, c'est dans cette même salle, à l'occasion de cette même fête annuelle de l'Athénée, que j'ai pris mon premier contact avec cette société franco-louisianaise qui ma témoigné aussitôt et n'a cessé de me prodiguer depuis lors sa plus chaleureuse sympathie. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi, au cours de ma mission à la Nouvelle-Orléans, pour justifier, de la part des Français comme des descendants de Français, une estime et une affection qui me sont précieuses. J'entretiens, et c'est ma plus douce récompense, la conviction intime, si elle n'est pas des plus modestes, d'y avoir réussi, grâce au dévouement que j'apporte, comme vous l'apportez vous-mêmes, à tout ce qui peut contribuer à resserrer les liens entre la Louisiane jadis française et son ancienne mère-patrie.

Soyez tous bien convaincus que j'emporterai d'ici, avec esprit de retour, je vous le répète, les souvenirs

les plus émus et les plus reconnaissants et que je saurai, pendant mon séjour en France, vanter, en parlant de la Louisiane, la joie que m'y ont causée, Messieurs, la cordialité de votre accueil et vous, Mesdames, le charme exquis de vos sourires. "

Fête brillante, pleinement réussie dont l'Athénée est en droit de s'enorgueillir, parce qu'elle a valu d'aimables heures à ses invités, parce qu'elle a valu des ovations à ses exécutants: Mmes Harry Bisset, Véran Dejoux, Mlles Louise M. Laplace, Nisida Sougeron, V. Maloney, Hélène Flynn, M. Paul Bergé, qui ont tous eu les honneurs de nombreux rappels, et enfin au sympathique et éminent consul de France, M. Véran Dejonx qui possède tous les talents, toutes les obligeances, qui par sa présence, son concours, rehausse l'éclat de toutes les fêtes où sont célébrées les gloires de la France.

Voici l'ordre dans lequel a été exécuté le programme de cette inoubliable fête:

1. Allocution, M. le Prof. Alcée Fortier, président.

2. Berceuse de Jocelyn, Godard, Mme Harry Bisset, accompagnée par Mlle Sougeron et M. Paul Bergé.

3. La Polka de la Reine, Raff, Solo de piano, Mlle Louise M. Laplace.

4. Poésies inédites, M. Véran Dejoux, consul de France.

5. Romance, Sinding, Solo de violon, M. Paul Bergé, accompagné par Mlle M. V. Moloney.

6. Les Deux Grenadiers, Richard Wagner, Mme

Harry Bisset, accompagnée par Mlle Hélène Flynn.

7. "Si tu veux," Planel, Mme Véran Dejoux, accompagnée par Mlle M. V. Moloney.

Les messieurs dans les noms suivent composaient le Comité de Réception et ont fait les honneurs de la salle :

MM. Bussière Rouen, président ; Ferdinand Larue, Jr., Henry Harris, Henry J. Stouse, Jr., R. Michel, R. Stagg, C. Williams, L. Soniat, G. Hoffman, Jr., Albert Théard, Edwin Pinac, Jr.

Séance du 29 Mai 1908.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents: MM. Charles T. Soniat, 2nd Vice-Président, Bussière Rouen, Secrétaire perpétuel, Edgar Grima, Sous-secrétaire, Emile S. Ecuyer, Ludovic Lafargue, Lucien Soniat et Dr. Walter Tusson.

M. Pierre de Chevilly, vice-consul de France, assiste à la réunion.

A huit heures et un quart le Président ouvre la séance.

Les procès-verbaux des séances précédentes sont lus et adoptés.

Lecture et réception de la correspondance.

A l'unanimité des voix, des remercîments sont votés à l'Union Française pour le prêt gracieux de ses salles pour nos réunions ; à Monsieur Armand Capdevielle

et à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans pour les incalculables services rendus à l'Athénée en publiant les programmes de ses concours et les comptes-rendus de ses fêtes ; à Mmes Véran Dejoux et Harry Bisset, à Mlles Louise M. Laplace, Hélène Flynn, Nisida Sougeron et M. V. Moloney et à M. Paul Bergé, qui ont contribué si puissamment au succès artistique de la fête du 12 mai 1908. A M. Véran Dejoux, consul de France, dont la charmante causerie et les vers ravissants ont fait, en grande partie, les frais de la partie littéraire de la même fête, aux Messieurs du Comité de Réception qui se sont parfaitement acquittés de leur tâche.

Après suspension des règlements, MM. James Legendre et Robert H. Marr sont élus membres actifs à l'unanimité des voix ; ces Messieurs sont proposés par M. Charles T. Soniat.

L'ordre du jour demande le choix du sujet pour le concours de 1908-1909. Après discussion de plusieurs sujets, l'Athénée désire fournir à ses concurrents l'occasion de parler d'un poète français qui vient de mourir et dont les œuvres ont été fort admirées ; il s'agit de François Coppée.

L'Athénée décide aussi de donner, en plus de la médaille d'or, un prix de $50.00 en espèces. A part ce changement il est adopté un programme semblable à celui du dernier concours.

A dix heures du soir l'ajournement est prononcé jusqu'en octobre.

Discours du Rév. A. Huot

Ancien Professeur à l'Université Laval de Québec, Canada,
à la Séance Annuelle de l'Athénée Louisianais,
le 12 mai 1908.

Mesdames et Messieurs,

Au risque de passer pour indiscret, je commencerai par un aveu: J'aime la Louisiane, oui, j'aime cette terre française d'Amérique: terre toujours embaumée du parfum des roses; terre où les nuits sont si belles; qui porte si fièrement la parure magnifique de ses vieux chênes, témoins silencieux de ses gloires passées; terre si aimablement et si largement hospitalière; terre, où les lettres françaises sont aimées et cultivées; où l'on parle si bien la plus belle langue du monde; terre enfin, qui par-dessus toutes les gloires, eut celle de partager, avec la Nouvelle France, à l'aurore de la civilisation américaine, l'honneur immortel de porter la Croix.

Nous sommes ici en pays américain, Mesdames et Messieurs, c'est vrai; la vie enfiévrée des affaires règne au centre de cette grande et belle ville; le commerce et l'industrie y marchent à pas de géants, et l'on s'accorde à prédire à la Nouvelle-Orléans un avenir rempli d'une prospérité sans exemple. Tous nous souhaitons comme vous, que ces espérances se réalisent pour le plus grand bien de la ville et de l'Etat tout entier.

Au milieu du tintamarre quotidien de la vie commerciale et de la vie publique, sous cette écorce

américaine de la Louisiane, Mesdames et Messieurs, combien on est heureux et fier de sentir battre encore aujourd'hui un cœur français.

On peut dire, dans un certain sens, que les pays ont une âme! L'âme d'un pays, Mesdames et Messieurs, c'est, vous le savez, sa tradition ; c'est l'ensemble de tous les sacrifices, de tous les travaux, des martyres peut-être des ancêtres; c'est la chaîne ininterrompue des souvenirs glorieux comme des souvenirs funestes, c'est ce trésor, " cet écrin de perles " suivant l'expression d'un de nos poètes les plus distingués, M. Fréchette, cet écrin de perles, dis-je, que l'on conserve précieusement dans chaque foyer et que le père et la mère montrent avec fierté à leurs enfants aux grands jours de fête nationale.

Pour garder française l'âme de la Louisiane, car quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, elle est française Mesdames et Messieurs, l'âme de la Louisiane, pour conserver intact ce trésor des glorieuses traditions, que chaque père de famille louisianais soit un président d'Athénée chez lui ; que chaque Louisianais—et certes vous m'avouerez que je ne puis faire aux Louisianais un souhait plus agréable !— que chaque Louisianais, Mesdames et Messieurs, soit un Alcée Fortier!...... et je réponds de l'avenir du français en Louisiane, dans cette Louisiane qui, d'après le plan grandiose de Colbert, devait être l'une des deux sentinelles avancées de l'empire français rêvé par ce grand homme. Et vous savez tous que dans ce magnifique projet, digne de la France de Louis XIV,

la sentinelle qui devait monter la garde à l'autre porte de l'empire, c'était la Nouvelle-France. L'empire est disparu, hélas! Mesdames et Messieurs, ce n'est que trop vrai, mais les deux sentinelles françaises sont toujours là. Oui, la Louisiane, à l'entrée de la vallée du Mississipi, et le Canada français, à l'entrée de la vallée du St Laurent, veillent toujours, prêts, tous les deux, n'en doutons pas, à lutter au prix de sacrifices pénibles, s'il le faut, pour la conservation du verbe français, dont nos maîtres politiques nous envient la beauté.

Pourquoi donc, Mesdames et Messieurs, les fils de Bienville et les fils de Champlain ne se rapprocheraient-ils pas les uns des autres plus qu'ils ne le sont aujourd'hui, sur le terrain de la pensée? Pourquoi dans ce siècle où il semble que les frontières s'abaissent devant l'accroissement considérable des échanges commerciaux, pourquoi donc ces deux groupes français d'Amérique, indissolublement liés dans l'histoire de la civilisation chrétienne et française de ce continent par une origine commune, ne chercheraient-ils pas à rendre plus suivie et plus intense entre eux l'échange des idées? Pourquoi, Messieurs de l'Athénée Louisianais, vous, qui êtes les gardiens si vigilants et si dévoués de notre langue maternelle sur les rives du Mississipi, ne nous prêteriez-vous pas le concours précieux de vos nobles efforts et de vos intéressants travaux? Pourquoi les societés historiques et littéraires de la Louisiane et du Canada n'échangeraient-elles pas entre elles les fruits de leurs études sur

nos origines communes par exemple, ou sur les mœurs respectives de nos deux pays? Pourquoi les conférenciers louisianais, et il y en a de si brillants! ne viendraient-ils pas de temps à autre raconter à nos compatriotes, les souffrances, les joies, les travaux, les exploits de leurs pères?

A leur tour, pourquoi des littérateurs du Canada, établissant ainsi avec leurs frères de la Louisiane une véritable réciprocité intellectuelle, ne pourraient-ils pas venir vous parler de ceux qui ont été, dans la vallée du St. Laurent, les grands ouvriers de la civilisation française? Enfin pourquoi, Mesdames et Messieurs, ne parlerions-nous pas un peu plus souvent ensemble de notre mère, la France?

Permettez-moi, ici, Mesdames et Messieurs, de mettre cette idée sous le haut patronage de celui que toute l'Amérique française et la France elle-même ont salué depuis longtemps comme le premier écrivain de la Louisiane, comme le plus fidèle représentant de l'idéal louisianais, de cet idéal si noble, si élevé, si patriotique enfin.

Oui M. le Président de l'Athénée, laissez-moi vous dire que je ne pourrai jamais vous exprimer assez toute la reconnaissance que je vous dois pour le très grand honneur qui vous me faites ce soir, avec cette exquise amabilité qui fait de vous le digne représentant de votre noble race, vous avez permis à un humble fils de la Nouvelle-France de venir dire à cet auditoire d'élite, la fine fleur de la Société Louisianaise, combien il désirerait, et avec lui ses compatriotes, il en est sûr,

entre autres, M. le professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de Québec, combien il désirerait voir les rapports devenir toujours plus intimes entre ces deux groupes de la grande famille franco-américaine. Monsieur le Président de l'Athénée Louisianais, merci !

M. le Consul, vous qui veillez avec tant de sollicitude et de dignité aux intérêts de notre mère-patrie dans ce pays enchanteur, permettrez-vous à un fils du Canada français de joindre aux mille souhaits des fiers enfants de la Louisiane qui vous accompagneront, vous et votre très distinguée famille, dans votre prochain voyage, permettrez-vous à un Canadien Français de joindre à ces souhaits l'hommage ému de notre inébranlable attachement au pays qui nous donna, il y a 300 ans, la foi avec la vie, à cette France que nos pères nous ont appris à aimer comme une mère. Dites-lui bien à cette France toujours aimée, M. le Consul, je vous en prie respectueusement, dites lui, qu'après 150 ans de séparation, qu'aujourd'hui comme hier, nos cœurs s'émeuvent encore rien qu'à entendre prononcer son nom, que ses joies sont nos joies, que ses peines sont nos peines, que nous frémissons d'orgueil quand nous lisons dans les dépêches le récit des héroïques exploits de l'immortel soldat français au Maroc, et que nous voyons le drapeau de la France se couvrir d'une gloire qui rappelle les plus beaux jours de notre mère-patrie.

Mesdames et Messieurs, vous tous qui prouvez par votre présence ici que vous avez à cœur de défendre

partout et toujours notre belle langue française, et qui avez bien voulu m'écouter avec tant d'indulgence, j'espère vous revoir, ou du moins un bon nombre d'entre vous, aux fêtes magnifiques qui marqueront, du 20 au 30 juillet prochain, à Québec, le 3ème centenaire de la fondation de la plus vieille ville française de l'Amérique du Nord. Nous comptons beaucoup à Québec sur la présence d'un grand nombre de nos frères de la Louisiane pour ajouter à l'éclat de ces fêtes prochaines.

Venez, je vous prie, vous unir à nous et à nos frères de France qui comme MM. Gabriel Hanotaux, Maurice Barrès, René Bazin, entre beaucoup d'autres, seront à nos côtés en ce glorieux anniversaire, venez nous aider à prouver aux nobles représentants des autres races qui nous honoreront, alors,- de leur présence, que si la fortune politique de la France a pu subir, hélas ! sur ce Continent de terribles vicissitudes, il y a une chose, Mesdames et Messieurs, qui n'a pas pu mourir et qui ne mourra jamais, pas plus en Louisiane qu'au Canada, c'est l'âme française.

Relations Entre la France et l'Allemagne Après la Guerre de 1870.

Mesdames, Messieurs,

Avant que je n'aborde le sujet de cette conférence permettez-moi de remercier Monsieur le Professeur Fortier et le Comité de l'Athénée Louisianais du

grand honneur qu'ils m'ont fait en m'invitant à prendre la parole devant vous. Permettez-moi de vous dire aussi, en toute simplicité, avec quel plaisir j'ai accepté cette invitation. Que peut-il y avoir, en effet, de plus agréable pour un Français, transporté si loin de chez lui, que de se trouver devant un auditoire comme le vôtre, dont il connaît les ferventes sympathies pour son propre pays? Ce que valent ces sympathies et quel prix on y attache, c'est ce que sait toute personne qui vit à l'étranger. Mais je m'aperçois que j'ai tort de me servir ici de ce mot d'étranger. Un Français, au milieu des membres de l'Athénée Louisianais, n'est pas à l'étranger. Il est parmi des gens, qui depuis de longues années déjà, associent vaillamment leurs efforts, leur savoir et leur talent, pour maintenir vivants sur cette terre louisianaise le souvenir et la langue du pays où leurs ancêtres ont vécu. Il est parmi des gens qui savent unir dans leurs âmes à l'amour de la grande patrie américaine le culte de cette ancienne patrie d'origine, dont l'histoire, la littérature et la civilisation continuent à charmer leur cœur et leur esprit. Vous ne m'en voudrez donc point si je vous dis que ce soir, au milieu de vous, je me considère un peu comme en France; et je souhaiterais vivement,— si je ne craignais d'être présomptueux— que vous prissiez autant de plaisir à m'entendre que j'en éprouve moi-même à parler devant vous.

Je me propose de vous exposer ce soir les relations entre la France et l'Allemagne durant les premières

années qui suivirent la guerre de 1870. Si j'ai choisi ce sujet, c'est que des circonstances particulières m'ont récemment mis à même de l'étudier en détail. Pendant plus de deux ans, en effet, j'ai eu la bonne fortune d'avoir à ma disposition tous les papiers laissés après sa mort par le premier ambassadeur de France à Berlin, après la guerre, le vicomte de Gontaut-Biron. A l'aide de ces intéressants et précieux documents, j'ai pu suivre presque jour par jour les rapports franco-allemands, à une période particulièrement délicate, en noter les phases difficiles et les moments d'apaisement relatif, constater enfin avec quelle habileté, quel sang-froid et quel tact M. de Gontaut Biron sut pendant une mission de sept années, (1871-1877), prévenir toute rupture et toute nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. De ce long commerce avec les papiers de l'ambassadeur, il m'est resté quelques impressions, quelques idées générales sur ces années si pénibles pour la France et ce sont ces quelques idées générales que je voudrais ce soir brièvement esquisser devant vous.

Parmi tous les détails que M. de Gontaut nous donne sur sa vie à Berlin, il en est un grand nombre qui se rapportent aux membres de la famille impériale et à leur attitude envers l'ambassadeur de France. Sur ce dernier point, M. de Gontaut ne tarit pas d'éloges. Il ne cesse de vanter la courtoisie parfaite, la bienveillance constante et même les sentiments affectueux de la cour de Berlin à son endroit. Les membres de la famille impériale apparaissent comme

des gens délicats et pleins de tact. Ils se rendent parfaitement compte de tout ce que la tâche de M. de Gontaut-Biron a de particulièrement pénible pour lui, obligé qu'il est de représenter son pays vaincu chez les vainqueurs et d'assister à ces fêtes de cour dans lesquelles se manifestent l'orgueil et la joie des triomphes récents. Ils font de leur mieux pour lui adoucir l'amertume de sa nouvelle situation et pour lui exprimer discrètement leur sympathie.

Ce dernier sentiment est particulièrement marqué chez l'Impératrice. L'impératrice Augusta était une personne d'esprit très philosophique et cultivé. On lui savait un grand goût pour la France et pour la littérature française. Elle était abonnée à la Revue des deux Mondes et parmi les personnages de sa suite figurait un lecteur français. Ces détails étaient connus dans le public allemand et ne contribuaient pas, je dois le dire, à la popularité de l'Impératrice. Mais M. de Gontaut ne pouvait que se féliciter personnellement de ces tendances. Nous voyons par ses mémoires que l'Impératrice l'honora toujours d'une véritable amitié et qu'elle multiplia tous ces procédés délicats, auxquels s'entendent si bien les femmes de cœur, pour calmer les blessures auxquelles était sans cesse exposé le patriotisme de l'ambassadeur. Dès leur première entrevue elle lui avait dit : " Ç'a été évidemment un sacrifice pour vous d'accepter l'ambassade de Berlin, car votre situation est délicate ; mais vous avez bien fait ; vous pouvez compter sur moi pour que vous n'ayez pas à vous en repentir." L'impératrice a tenu

parole. Un soir, à l'ambassade de France, assise auprès de M. de Gontaut, elle lui dit gracieusement: " je veux boire avec vous et porter la santé de la France. Buvons à la France".

Chez le vieil Empereur nous ne rencontrons plus les mêmes sympathies pour la France, mais son goût pour M. de Gontaut n'est pas moins vif et il ne cesse de lui donner des témoignages de sa bienveillance et de son estime. L'une des qualités que l'ambassadeur apprécie le plus chez le souverain, c'est son attitude de parfait gentilhomme, la noblesse et la distinction incomparable de ses manières, l'air de grand seigneur affable répandu, pour ainsi dire, sur toute sa personne. M. de Gontaut en sent d'autant plus le prix qu'il possède lui-même au plus haut degré ce charme de l'homme du monde, cette politesse raffinée des manières qui l'ont tant fait apprécier dans les cercles mondains de Berlin.

Les autorités officielles ont ordre de multiplier, pour l'ambassadeur et sa famille, les égards et les prévenances. Lorsqu'il est en voyage, on s'arrange pour lui rendre son déplacement aussi agréable que possible. Un jour, M. de Gontaut est invité à dîner avec ses filles à la résidence d'été des sonverains, aux environs de Berlin. Le soir deux voitures sont avancées pour ramener les invités à la gare. L'impératrice prend place dans l'une d'elles avec l'ambassadeur, et le souverain dans l'autre avec mesdemoiselles de Gontaut. Celles-ci, par déférence pour son grand âge et sa haute situation, veulent lui céder

la place du fond; mais l'Empereur, en galant homme, s'obstine à s'asseoir sur la banquette de devant. Le couple impérial reconduit ainsi l'ambassadeur et ses filles jusqu'à la gare et demeure avec eux jusqu'à l'arrivée du train. Tous ces petits détails auxquels l'étiquette des cours donnent de l'importance étaient fort remarqués—avec quelque jalousie peut-être dans le monde diplomatique de Berlin. Bismarck avait dit après la guerre, au président de la République française, M. Thiers: "Si vous avez un ami à qui vous vouliez être agréable, envoyez-nous le comme ambassadeur; il sera chez nous comme un coq en pâte". C'était bien difficile pour un Français, à pareille date, de se sentir à Berlin comme un coq en pâte, et nous allons voir tout à l'heure que le prince de Bismarck ne fit rien pour donner à M. de Gontaut cette agréable impression, mais il n'est que juste de reconnaître que la famille impériale s'y efforça de son mieux.

Un autre trait de caractère particulier au vieil Empereur, ce sont ses sentiments très pacifiques. C'est du moins l'impression très nette qui ressort des papiers de M. de Gontaut. Il déclare à qui veut l'entendre, qu'il ne veut plus de nouvelle guerre de son vivant. Parfois même il redoute de paraître provocant à l'égard de la France et se querelle avec le prince de Bismarck au sujet d'une phrase de discours qu'il juge trop agressive et que son Chancelier persiste à vouloir prononcer. Ou bien encore il hésite à augmenter ses troupes à la frontière par crainte

d'alarmer inutilement la France. Il déplore très souvent devant M. de Gontaut les polémiques de journaux entre la France et l'Allemagne.

Toutefois ses sentiments pacifiques ne l'empêchent pas de rester très défiant à l'égard de la France. Il redoute toujours de la part de ce pays, quelque attaque imprévue, une guerre de revanche, et cette pensée le rend soucieux. On sait qu'après la guerre de 1870, une partie du territoire français resta un certain temps occupé par les troupes allemandes, en garantie du paiement de cette énorme indemnité de cinq milliards exigée par les vainqueurs. Le plus grand désir du gouvernement français, à la tête duquel se trouvait alors M. Thiers, était de hâter le moment où les troupes allemandes évacueraient nos départements. Cette occupation n'était pas seulement douleureuse et humiliante pour le patriotisme français, elle risquait à chaque instant de provoquer des incidents diplomatiques, des querelles entre les habitants et les soldats prussiens, et par suite de faire renaître la guerre. M. de Gontaut nous a laissé un récit très détaillé des négociations difficiles qui aboutirent en 1873 à l'évacuation définitive de notre territoire et auxquelles lui-même se trouva très activement mêlé. Oui, chose curieuse, nous voyons l'empereur d'Allemagne, avec un entêtement qui était dans sa nature et dont se plaignait souvent Bismarck, s'opposer un certain temps au retrait de ses troupes et n'yconsentir enfin qu'avec beaucoup d'hésitation. C'est qu'il croyait la présence de ses troupes nécessaire pour

tenir la France en respect et qu'il redoutait après leur départ quelque explosion et quelque nouvelle guerre. Le vieux souverain regardait toujours avec méfiance du côté de la frontière et croyait devoir se tenir sans cesse sur ses gardes.

Le prince impérial— le père de l'empereur actuel— reste au second plan dans les papiers de M. de Gontaut. Nous voyons cependant que le vieil Empereur lui reprochait de s'occuper trop peu des affaires publiques et de ne s'intéresser qu'à la littérature et aux beaux-arts. Quant à la princesse impériale, fille de la reine d'Angleterre, M. de Gontaut nous a laissé le récit de deux ou trois entretiens très intéressants qu'il avait eus avec elle. La princesse y apparait comme une nature très originale, très cultivée, d'esprit très libéral, avec plus de philosophie que de religion. Elle a peut-être le tort de mettre son pays d'origine bien au-dessus de l'Allemagne et de ne pas assez cacher ses préférences. C'est ce qui la rendit si impopulaire. Elle assure M. de Gontaut de ses sympathies pour la France et lui témoigne durant toute sa mission une faveur très marquée.

Tels sont, en gros, Mesdames et Messieurs, l'attitude et les sentiments pour la France et son représentant, des membres de la famille impériale. Mais, à cette date, vous le savez, il n'y a guère à Berlin qu'un personnage qui compte, c'est le terrible chancelier, prince de Bismarck, et c'est à cette vigoureuse et dominante figure que j'ai hâte d'arriver. Vous connaissez le personnage que tant de gravures ont rendu populaire.

Vous avez tous pu voir cette énorme et forte carrure surmontée d'une grosse tête aux traits puissamment accusés. Vous vous rappelez cette épaisse moustache tombante, ces yeux au regard dur, saillant à fleur de tête, ce front coiffé très bas par le casque pointu, toute cette physionomie tendue par une expression d'énergie farouche, que n'éclaire aucun sourire, aucune lueur de bonté, et que l'on a si souvent comparée à une figure de boule-dogue.

Le fameux Chancelier n'est pas moins connu maintenant au moral qu'au physique. Tout récemment encore, les mémoires du prince de Hohenlohe, qui ont tant défrayé les journaux et les revues, sont venus compléter le portrait psychologique du prince de Bismarck. Disons—sans parti pris et en nous efforçant de rester impartial — que si toutes ces révélations récentes ne diminuent point l'incontestable génie politique du grand Chancelier, elles n'embellissent pas son caractère. Cet homme redoutable est de ceux qui savent mieux se faire craindre que se faire aimer. Que d'anecdotes ne pourrait-on pas citer sur ses terribles accès de colère, ses violences de langage et de procédés, ses attaques de nerfs! A part ses vertus privées de bon père et de bon mari, que personne ne conteste on ne trouve guère en lui qu'un despotisme brutal, une incroyable âpreté dans la haine et dans la rancune, une volonté obstinément appliquée à l'écrasement coûte que coûte, de quiconque ose lui résister. Il faut lire dans les mémoires du prince de Hohenlohe le sentiment de délivrance et d'allégresse auquel tout le

monde s'abandonne lorsque l'empereur actuel, au début de son règne, ose renverser d'un brusque coup d'épaule ce colosse. L'entrevue du colosse et du jeune souverain, avant la chute, fut paraît-il si violente que c'est tout juste, a raconté l'Empereur lui-même, " S'il ne m'a pas lancé l'encrier à la tête." " L'empereur en avait jusqu'ici" disait son gendre, le grand-duc de Bade. Et tout le monde avec l'empereur en avait jusqu'ici. Maintenant que le chancelier est par terre tout le monde respire. " Que croyez-vous, demandait un jour Napoléon 1er à l'un de ses courtisans, que croyez-vous que l'on dira après ma mort?" Et comme le courtisan cherchait des formules aimables, pour exprimer le regret universel que laisserait la mort de l'Empereur, celui-ci l'interrompit: " Non, non, dit-il, on fera ouf!" Il en fut de même après la chute de Bismarck. En Allemagne, comme à l'étranger, on fit ouf!

On devine ce que pouvait être l'attitude d'un tel homme envers la France. Si je ne me servais pour la juger que des témoignages laissés par M. de Gontaut, ceux-ci pourraient paraître à bon droit suspects. Mais les Mémoires du prince de Hohenlohe nous montrent ce qu'on pensait, même en Allemagne, de la politique de vexations continuelles adoptée par le Chancelier. C'est, par exemple, en 1888, l'Impératrice actuelle racontant au prince de Hohenlohe qu'elle reçoit d'une de ses tantes, alors à Paris, des lettres indignées sur la conduite de Bismarck envers la France. " Si, comme vous le prétendez, écrit cette personne, vous ne voulez

pas la guerre, pourquoi commettez-vous de telles absurdités?" Un jugement aussi sévère, venant d'un membre de la famille impériale, ne peut que donner plus de poids à ceux que M. de Gontaut-Biron formule souvent dans ses notes et dans sa correspondance.

Ce qui frappe dans ces papiers c'est la préoccupation constante que le prince de Bismarck cause à tous les gouvernements de l'Europe et dans tous les cercles diplomatiques. M. de Gontaut le compare souvent à un sphinx, nourrissant dans l'ombre quelque projet mystérieux contre la paix européenne. A quoi pense le Chancelier? Quel nouveau coup prépare-t-il? Telles sont les questions qu'on se pose d'un bout à l'autre de l'Europe, et comme on ne peut rien découvrir de ses véritables intentions sur le visage énigmatique du sphinx, on éprouve un sentiment continuel de malaise et d'anxiété. De temps en temps, des rumeurs inquiétantes circulent. C'est une fois un personnage princier qui fait savoir au Président de la République Française que Bismarck va attaquer la France au printemps prochain, puis, un peu plus tard, que la guerre est remise à l'automne. Bref, le Chancelier ne laisse pas un instant de répit à l'Europe et spécialement à la France; on est sur un perpétuel qui-vive. Un jour, l'ambassadeur de France à Londres reçoit une lettre confidentielle d'un Anglais très bien informé. Cet Anglais paraît soucieux et pessimiste. "Pour ma part, écrit-il, je crois que les extraordinaires succès du prince de Bismarck, joints à

une douleureuse maladie, sont en train de lui tourner la tête, et je ne serais nullement surpris qu'il dût finir dans une maison de fous. En tout cas, nous pouvons être sûrs d'une chose : tant qu'il sera aux affaires, il n'y aura pas de paix assurée en Europe."

Le prince de Bismarck désire-t-il la guerre autant que le paraissent croire presque tous les diplomates du temps? Je n'en suis pas très persuadé. Mais s'il ne veut pas la guerre, une chose au moins est certaine : il aime à faire croire qu'il la veut. La politique qu'il suit alors avec la France est une politique de continuelle intimidation. Il ne veut pas laisser à la France un instant de tranquillité, et cela vient de ce que lui-même la redoute. Il a peur de la France qui est en train de reprendre ses forces. Il a peur que, redevenue forte, elle ne trouve des alliances et qu'alors elle ne prenne sa revanche. Pour l'instant, il est rassuré ; mais il est soucieux de l'avenir. Il songe à la surprenante élasticité de la France, à la prodigeuse rapidité avec laquelle elle a pu payer l'énorme indemnité de guerre, à l'active réorganisation de son armée. C'est pourquoi il cherche constamment à nous intimider en suscitant des incidents diplomatiques, en faisant proférer des menaces par les journaux qui lui obéissent, en grossissant la voix et en roulant des yeux furibonds. C'est pourquoi aussi les relations entre la France et l'Allemagne sont alors si souvent traversées par des alertes, par des crises qui semblent annoncer la guerre et jettent l'Europe entière dans de terribles anxiétés. De ces crises ou de ces alertes, qui

font partie du système politique du Chancelier, je ne retiendrai qu'une, la plus célèbre et la plus grave, celle qui éclata au printemps de 1875 et valut à toutes les puissances, et plus particulièrement à la France, quelques semaines d'émotions terribles.

On était au mois d'avril. Depuis le commencement de l'année, l'horizon politique était chargé de nuages. Le Chancelier, qui était alors engagé en Allemagne dans une lutte des plus violentes contre les catholiques, aurait voulu contraindre les puissances étrangères à le suivre dans sa querelle. Celles-ci s'y étaient nettement refusées. C'était là une serie d'échecs diplomatiques qui avait mis le prince de Bismarck de très mauvaise humeur. Pendant ce même temps, on discutait tranquillement, à l'assemblée nationale en France, des projets de loi sur la réorganisation de l'armée, et le 12 mars, on votait un projet de loi qui portait de trois à quatre le nombre des bataillons que renfermeraient désormais les régiments d'infanterie. Ce vote ne semblait pas avoir attiré l'attention de l'Allemagne. Pour des raisons techniques, qu'il serait trop long d'exposer ici, le nombres des troupes françaises ne se trouvait augmenté par ce vote que d'une manière insignifiante. L'Assemblée nationale continuait ses travaux, lorsque tout à coup et sans crier gare, le 8 avril un journal de Berlin, *La Poste*, publie un article sensationnel. Cet article portait pour titre : "La guerre est-elle en perspective ?" Et l'auteur, après avoir parlé de la situation générale, de la réorganisation de l'armée française, répondait lui-

même à sa question: " Oui, la guerre est en perspective." Cela n'était pas très rassurant. Ce l'était d'autant moins que *La Poste* était considérée comme un journal officieux du Chancelier. En même temps, le gouvernement français recevait de tous côtés des rapports alarmants sur les intentions de l'Allemagne. Les journaux de ce pays dévoués à Bismarck reprenaient de temps en temps les menaces du journal *La Poste*. Enfin, les grands chefs militaires à Berlin affectaient, au sujet de notre quatrième bataillon, la plus grande inquiétude et prétendaient que la France se préparait rapidement à attaquer l'Allemagne. Bref, il y avait de l'électricité dans l'air.

M. de Gontaut, à son poste, observateur consciencieux et calme, veillait et renseignait son gouvernement. Or, le 21 avril, au soir, il rencontrait à une soirée chez l'ambassadeur d'Angleterre un diplomate allemand qui passait pour être le confident du prince de Bismarck et dont toutes les paroles prenaient, de ce fait même, une certaine importance. Ce diplomate vit encore: c'est le comte de Radowitz, actuellement ambassadeur d'Allemagne à Madrid. Retirés au fumoir, après dîner, les deux hommes eurent ensemble une longue et intéressante conversation. On parla, bien entendu, des inquiétudes du moment, des bruits alarmants mis en circulation. M. de Radowitz se montra très rassurant et affirma que tout était fini. On s'était bien inquiété à Berlin de cette création du quatrième bataillon, mais les explications fournies par l'ambassadeur de France, avaient calmé l'Alle-

magne. Cependant tout en déclarant que l'incident actuel était clos M. de Radowitz ajoutait, par malheur, des propos assez étranges. " Sans doute, disait-il, l'Allemagne se rassure pour le présent. Mais c'est l'avenir qui l'inquiète. Que fera la France, quand elle aura repris ses forces et qu'elle pourra contracter des alliances? La revanche n'est-elle pas sa pensée intime? Et si l'Allemagne laisse la France ressusciter, grandir, n'en aura-t-elle pas tout à craindre? Mais, alors, pourquoi attendre pour attaquer qu'elle soit redevenue dangereuse? Ne serait-il pas logique de l'écraser auparavant? Politiquement, chétiennement même, cette déduction n'est-elle pas fondée? ". Telle était la question pressante qu'entre deux bouffées de cigare M. de Radowitz posait à M. de Gontaut. La théorie était singulière. C'est comme si une personne, redoutant, pour des raisons plus ou moins plausibles, d'être un jour assassinée par un homme qui ne lui cherche aucune querelle, se mettait en devoir de l'assommer immédiatement par précaution.

(A suivre.) ANDRÉ DREUX.